



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 240 - 1^{er} trimestre - 28 mars 2012

Le Souvenir, un travail indispensable

Le 11 Novembre 2011, sous l'arc de triomphe de l'Étoile, Nicolas Sarkozy, Président de la République, a déclaré qu'il souhaitait que dorénavant cette date historique, soit consacrée « à tous ceux qui ont donné leur vie pour la défense de la Patrie ou lors des opérations extérieures auxquelles notre pays a participé ». Très rapidement, suite au dépôt d'un projet de loi par le gouvernement, cette mesure a été adoptée par l'Assemblée Nationale puis par le Sénat. C'est maintenant une loi qui s'impose à tous. Si nous ne pouvons la remettre en cause, nous souhaitons formuler quelques remarques quant à sa signification et émettre un avis concernant son application.

Comme pratiquement l'ensemble du « monde anciens combattants », nous avons souscrit à la déclaration de l'UFAC datée du 11 Novembre 2011. Celle-ci indiquait que nous pouvions, à la rigueur, en accepter le concept sous la réserve absolue que cette disposition ne remette aucunement en cause les dates figurant au calendrier mémoriel officiel de la République Française.

Après le vote des deux chambres, nous ne pouvons que confirmer cette position. Ce n'est pas en confondant tous les conflits que l'on fait œuvre pédagogique auprès des jeunes générations. La mémoire ne peut se dissoudre dans un mélange hétéroclite et hétérogène de conflits ayant des causes totalement différentes. Parce que nous sommes intimement concernés par l'histoire de la seconde Guerre mondiale, nous pensons qu'il ne peut y avoir de message unique s'agissant des Morts pour la France. Cela ne crée pas des hiérarchies de « valeurs » mais prend acte de la spécificité de chaque bouleversement de notre Histoire.

Nos parents sont morts parce qu'ils se battaient contre une idéologie barbare qui tentait d'asservir le monde. Ils se sont dressés contre le nazisme et le fascisme. Ils voulaient une France libre, démocratique, débarrassée de tous les racismes et acceptant les différences. Ils ont donné leur vie pour cela. Nous devons continuer à exposer à la jeunesse les causes profondes du conflit que nos parents ont vécu, afin de lui permettre d'agir pour que drames, massacres, injustices, crimes de guerre, atteintes à la dignité humaine soient bannis à jamais. Nous voulons que le 8 Mai reste le symbole de ce combat. Cette date doit rester jour férié de Commémoration nationale de la victoire sur Hitler et ses alliés. Nous serons vigilants et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il en soit ainsi.

Alors que, dans un certain nombre de pays d'Europe, des partis se réclamant d'idéologie barbare réapparaissent et remportent des succès électoraux, alors que dans notre pays des « héritiers » prônent l'exclusion et n'hésitent pas à soutenir des thèses affirmant la supériorité de certaines civilisations, nous devons nous battre encore et toujours pour que les jeunes générations connaissent la réalité du nazisme et s'en détachent pour toujours.

Georges Duffau Epstein

SOMMAIRE

Editorial

1 Le Souvenir

In memoriam

2 Infinis

Commémorations

2 Claude et Simone de Nantes

3 Butte de la Maltière

Assemblée générale

4 Complément au rapport

5 Intervention Krivopissko
Débats

6 Programme d'activités
Rapport financier

7 Statuts

Résolutions

Organismes de direction 2012

Lecture

8 Mes printemps de barbelés

Histoire

9 René Despouy

10 Aincourt

Exposition

11 Bobigny, une gare...

Vie de l'association

12 Pensions

ANFFMRF et A

10 rue Leroux – 75116 Paris
permanence mardi matin
tél. : 01 44 17 38 27

courriel : anffmrfa@gmail.com

cotisation + journal : 30€

(selon les moyens de chacun)

chèques à l'ordre de :

ANFFMRF

CCP : 3308-90 U. Paris

Il nous a quittés la veille du précédent printemps, après avoir présidé notre association vingt-quatre années durant. Il l'a renforcée. Il a guidé, affermi notre travail de mémoire. Il nous a ouvert l'esprit et le cœur, tout simplement. Et avec ça, il était poète...

Infinis...

SOUGE au sable infini de lande girondine
le vieux fort de SURESNES sur ses coteaux de vignes
ORADOUR, sa rivière que vient glaner la Vienne
et TULLE qui de ses toiles veut que l'on se souvienne
CHÂTEAUBRIANT, Bretagne et déjà Maine-Anjou
Par les sangs répandus de tous ceux mis en joue
par les sangs du martyr en des temps de nuit noire
notre géographie s'est faite pages d'histoire
et ne dit plus de même tous ces lieux, tous ces noms

ORADOUR un village dans son église en flammes
au lendemain de TULLE et de ses pendants
CHÂTEAUBRIANT et SOUGE et des jeunes héros
et combien qui suivirent pour bouter leurs bourreaux
Ceux du MONT-VALÉRIEN porteurs de l'oriflamme
dans leurs camions bâchés de l'ultime voyage
chantaient et Marseillaise et Ami entends-tu
gravant leur épopée dans l'infini des âges
pour que de l'ombre sorte qui avait entendu

CHÂTEAUBRIANT et SOUGE et TULLE et ORADOUR
et le MONT-VALÉRIEN, la CASCADE, BALARD
l'humus des massacrés a fumé le pays
enraciné ses rêves, fertilisé l'amour
pour que ceux qui l'habitent, même venus plus tard,
cueillent au temps des cerises et savourent ses fruits.

Pierre Rebière (31/10/2001)



Commémorations

Claude et Simone Millot, de Nantes

Notre dernier bulletin « Châteaubriant » était sous presse lorsque nous avons reçu le compte-rendu suivant. Écrit à la première personne, il nous rappelle qu'en Loire-Atlantique, comme partout, les souvenirs liés à la Résistance sont entretenus avec ferveur.

Vendredi 21 octobre 2011, ont eu lieu à Nantes les cérémonies du 70ème anniversaire de l'exécution des 50 Otages fusillés par les nazis, le 22 octobre 1941. A cette occasion, une rue reçut les noms de Claude et Simone Millot, nos parents ; avec mes sœurs, nous avons dévoilé la plaque élevée non loin du Terrain du Bêle. Cela nous a vivement émues.

Après les allocutions de M. Ayrault, maire de Nantes, et de Joël Busson, président du « Comité du souvenir des 42 », j'ai remercié les responsables de cette inau-

guration. Il y aura dans la ville quatre autres rues (1) portant les noms de couples de Résistants dont l'un des conjoints a été fusillé à la suite du « Procès des 42 ». Voici le texte que j'ai lu au nom de mes sœurs, de moi-même, de nos enfants et petits-enfants :

« Nous sommes bouleversés, fiers aussi de voir donner à une rue de Nantes le nom de nos parents, Résistants de la première heure - dès 1940. Cette rue mène au Terrain du Bêle où notre père a été fusillé, le 13 février 1943. Au-delà de nos parents, je pense

à tous leurs camarades du « Procès des 42 », en particulier aux cinq Républicains espagnols qui, après avoir lutté contre le fascisme en Espagne puis à Nantes, ont été exécutés ici même. Je n'oublie pas que s'ils ont été jugés, condamnés et abattus par des juges et soldats allemands, ils avaient été arrêtés et torturés par la police française de Pétain.

« Merci à toi Joël, merci à toi Carlos, merci aux membres du « Souvenir des 42 », merci à la Municipalité de Nantes, et merci personnellement à M. Ayrault de ren-

dre ainsi hommage à tous ceux qui ont résisté activement, nous permettant d'être ici aujourd'hui, LIBRES. »

La cérémonie s'est achevée par une veillée à laquelle ont participé des élèves de l'école pu-

blique de Port-Boyer. Le lendemain, un dépôt de gerbes eut lieu au Carré des Fusillés du cimetière de la Chauvinière.

Claudine Coiffard-Millot

(1) La décision du conseil municipi-

pal, prise le 11 juillet 2011, concerne les trois couples suivants : Louise et Louis Le Payh, Marie et Auguste Chauvin, Marie et Marcel Michel. Est également envisagée une rue Gomez Ollero.

Mémorial de la Butte de La Maltière, Ile-et-vilaine

L'un de nos adhérents nous a communiqué un dossier d'où nous avons tiré les informations suivantes.

Non loin de Rennes, à Saint-Jacques-de-la-Lande, hommage est rendu chaque année, aux 108 Fusillés connus qui furent abattus à la butte de tir du camp de La Maltière. La fusillade ayant le plus bouleversé les consciences fut celle du 30 décembre 1942, qui coûta la vie à 25 Résistants, âgés de 19 à 43 ans. En décembre dernier, le jour même de l'anniversaire du drame, en présence de Michel Cadot, préfet de région, s'est déroulée la soixante-neuvième commémoration de ce massacre. Doyen des porte-drapeaux ce jour-là, Francis Gabory a connu le « Camp 225 » de Rawa-Ruska en Ukraine, sinistre lieu d'internement où les nazis regroupaient les militaires repris après s'être évadés d'un stalag.

Renée Thouanel, présidente départementale de l'ADIRP et secrétaire de l'ANACR, a retracé l'historique du Mémorial de la Butte de La Maltière. Elle a évoqué l'occupation militaire continue du site, du XVIème siècle jusqu'à l'installation d'un stand de tir en 1937 et l'utilisation du camp par les Français et les Anglais avant que les nazis ne s'y installent et y fusillent, dès 1940. Ainsi, le 17 juillet de cette année-là, Marcel Brossier est passé par les armes pour avoir sectionné un câble téléphonique. Beaucoup d'autres martyrs y connaîtront le même sort.

Mme Thouanel rapporte le récit de Jean Pont, habitant de St-Jacques-de-la-Lande (qui devint maire de la commune à la Libération) : « Le matin du 30 décembre 1942, j'ai vu passer sous mes fe-

nêtres le cortège des patriotes allant à la mort. Ils étaient parqués dans des voitures cellulaires, encadrés par des motards de la gendarmerie allemande. Les pauvres futurs suppliciés chantaient à tue-tête des chants patriotiques.

« Arrivés sur place, ils furent liés à trois poteaux et fusillés toutes les cinq minutes. Le jeune Fourier, âgé de 18 ans, demanda à être fusillé le dernier et, pendant toute la durée du carnage, soutint le moral de ses camarades, crachant au visage de ses bourreaux sa haine et son mépris.

« Les corps furent transportés au cimetière de Saint-Jacques. Les Allemands avaient réquisitionné des prisonniers français de race noire (Malgaches, Sénégalais...) ; ils leur donnèrent l'ordre de mettre les corps à même la terre après avoir creusé des fosses. Les prisonniers refusèrent disant qu'ils n'acceptaient pas que des humains soient enterrés comme des chiens. Les Allemands menacèrent de les tuer

sur place et de les jeter dans ces fosses. Ils maintinrent leur refus, ce que voyant, les Allemands acceptèrent de leur faire une sépulture décente en fabriquant des cercueils... »

Avant d'être conduits à la Butte de la Maltière, les sacrifiés séjournèrent à la prison départementale Jacques Cartier de Rennes. Aujourd'hui, dans le cadre de la rénovation du parc immobilier des prisons françaises, un nouvel établissement carcéral a été construit dans une commune voisine. Ainsi, les lieux chargés d'Histoire de l'ancienne maison d'arrêt font l'objet d'une réflexion sur le devenir du site. Quel que soit le projet de rénovation adopté, il est souhaitable que les traces des souffrances endurées en ces lieux au cours des années d'Occupation ne disparaissent pas, mais, bien au contraire, soient publiquement et respectueusement mises en lumière.

François-René Doublet



Assemblée générale du 7 février 2012

Le rapport d'activité de l'Association nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française et de leurs Amis a été publié dans « Châteaubriant » (n°239). En ouverture de l'Assemblée générale 2012, Georges Duffau-Epstein a présenté un complément à ce rapport, en voici un résumé :

Complément au rapport d'activité

Depuis un an, des amis nous ont quittés : Mesdames Chartraire, Rogalski-Tourette, Varin ... et Messieurs Joël Gentil et Pierre Rebière. Ce dernier a présidé notre association tant que ses forces le lui permirent. Il nous manque beaucoup. Nous lui devons d'être aujourd'hui écoutés et entendus des pouvoirs publics comme de nos nombreux partenaires. Je voudrais redire toute notre peine à sa famille.

Je vous propose d'observer une minute de silence en leurs mémoires à toutes et tous.

Vie de l'association

Nous avons décidé l'an passé de soumettre au vote, en ouverture de chacune de nos assemblées générales, la poursuite de notre activité. Y a-t-il lieu d'ouvrir un débat aujourd'hui ? Sinon, votons... (Unanimité !) Poursuivons donc le travail.

Adhérent de Bretagne, François-René Doublet nous a rejoint récemment, il se propose de mettre en place et développer notre activité dans sa région, voire de constituer un jour une association locale. Signe de bienvenue : « Châteaubriant » lui ouvre ses colonnes.

Indemnité « Orphelins »

Sujet sensible et part importante de notre action ! Nous progressons avec lenteur : avec Monsieur Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, nous avons désormais un interlocuteur au gouvernement. Nous lui avons adressé un courrier attirant son attention sur les injustices qui subsistent. Plus de 3 mois après, nous n'avons toujours pas reçu de réponse. Le nombre des bénéficiaires diminue avec le temps. Je propose qu'une motion soit à



nouveau votée par notre assemblée générale, que nous demandons audience et allions la déposer en délégation au ministère, demandant avec force à M. Laffineur de résoudre ce problème insupportable. Il ne peut subsister de différence entre les orphelins !

À propos du 11 Novembre

Monsieur le Président de la République a annoncé à plusieurs reprises qu'il souhaitait que le 11 Novembre soit désormais consacré à « tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la patrie ou lors des opérations extérieures auxquelles notre pays participe ».

Nous ne pouvons souscrire à une telle idée d'un « Memorial Day à la française » menant inéluctablement à la banalisation des grandes dates de notre Histoire... L'Assemblée Nationale puis le Sénat viennent de voter la proposition présidentielle ; nous en sommes déçus ... Demeurons vigilants ... (L'éditorial de ce bulletin développe notre position.)

Legs Pierrain

Annette Pierrain, vous le savez, nous a inscrits parmi ses légataires. Je voudrais lui renouveler notre reconnaissance et rendre hommage aux membres de sa famille qui, par leur présence à nos côtés, font vivre son souvenir. Ce legs nous permet de poursuivre le combat de toute sa vie. Nous

avons déjà financé deux projets importants : Guy Krivopissko, conservateur du Musée de la Résistance Nationale va nous en présenter l'état d'avancement. Un troisième projet concerne la publication d'un ouvrage consacré aux Fusillés de l'Essonne, édité par l'Association essonnoise des amis du Musée de la Résistance nationale (1500€ alloués par nous, sur un total de 4000€ - versement prévu sur présentation de la facture d'impression). La maquette est terminée, nous sommes en attente de sa publication.

Locaux et fonctionnement

Fin 2013, la FNDIRP (qui nous héberge) envisage de cesser toute activité (hors publication de son journal) si, et seulement si, l'assemblée générale convoquée à cet effet confirme la cessation d'activité par au moins 66% des votes. Lors de la dernière assemblée, la motion préconisant la dissolution a recueilli un peu moins de 52% des voix. Bien qu'il n'y ait pas urgence, nous avons commencé à prospecter pour trouver de nouveaux locaux. Affaire à suivre.

« Rue Leroux » se tiennent nos permanences du mardi et notre secrétariat. Nous remercions nos amies Dominique, Hélène et Michèle qui, par leur présence régulière et active, entretiennent le contact avec nos adhérents. Afin



d'alléger leurs tâches, nous avons demandé à David Beau, informaticien qui gère déjà nos fichiers, de s'occuper de la gestion des subventions. Cette nouvelle organisation fonctionne bien et nous devrions enregistrer des résultats positifs dès 2012 (augmentation du nombre d'abonnements à « Châteaubriant » auprès des communes dont la subvention de faible importance deviendrait, avec leur accord, un abonnement). Cette décision doit permettre d'optimiser notre fonctionnement tout en gardant la liaison avec les communes et en leur faisant connaître nos activités. Pour les communes dont l'aide financière est substantielle, il va de soi que nous continuerons à faire des demandes de subvention.

Comités locaux

Le rapport d'activité et ce complément relatent principalement ce que nous percevons depuis Paris. Nous ne serions pas complets si nous n'évoquions pas les actions menées par nos amis des comités de province à qui je propose d'intervenir dans les débats pour compléter les informations dont notre journal a pu (ou non) se faire l'écho.

Les commémorations de 2011, placées sous le signe du 70^{ème} anniversaire des premières exécutions massives, ont connu, ici et là, une participation accrue. Nous pouvons cependant regretter que nombre d'associations aient privilégié l'action individuelle. Les rassemblements d'ampleur, communs à plusieurs formations, ont manqué ; un de nos objectifs n'a pas été atteint.

Pourtant, il y eut un important colloque à Caen, autour des cérémonies d'hommage aux Fusil-

lés du 15 décembre 1941. Jean Darracq va nous en entretenir. Notre association a décidé d'éditer les minutes de ces rencontres réussies.

L'an passé, nous avons organisé un « Parcours du Souvenir à Paris » qu'une brochure à venir fera connaître. La diffusion de ce document pourrait être étendue aux communes qui nous aident.

2012 ...

En 2012, nous voterons : présidentielles puis législatives ! Déjà, nous pouvons constater que le débat politique s'engage parfois sur des chemins fangeux. Différents décrets concernant les étrangers, étudiants, Roms, sans papiers nous rappellent de tristes moments de notre Histoire.

Nos parents sont morts pour que la haine de l'autre s'estompe et disparaisse. Le Programme du Conseil National de la Résistance est venu répondre à leurs vœux, portant un formidable espoir, celui d'une société démocratique. Dans quelques semaines, dans l'isolement, pensez au sens du combat de nos Martyrs, il en va de notre avenir, choisissons des jours heureux.

Georges Duffau-Epstein



Intervention de Guy Krivopissko

Archives des « Familles de Fusillés » : Six mois de travaux sur les documents déposés par notre association au musée de Champigny ont permis à Charles Riondet et Nathalie Salaün de réaliser un inventaire puis des index (géographique et thématique). Une partie des archives a été scannée. L'ensemble des archives concerne : le fonctionnement de l'association, les victimes des fusillades et massacres, leurs familles (30 cartons). S'y ajoutent : « Châteaubriant », le journal (3 cartons), 2503 photos et 69 pièces isolées (lettres de Fusillés anonymes, documents déposés par Mesdames Péri et Decourdemanche, dossiers sur la maison du « Grand Blottereau »)... Sont envisagés : une histoire de l'association, l'approfondissement de l'inventaire puis son étude à l'Ecole des Chartres.

Exposition Speidel : 12 panneaux, conçus par un collectif auquel deux de nos adhérents ont participé, rappellent le refus d'obéissance à un général nazi nommé à l'état-major de l'OTAN en 1957. L'exposition circulera éventuellement accompagnée d'un film court de René Vautier, « Un général revient ».

Site internet à fréquenter www.musee-resistance.com

Débats

Fusillades massives de 1941 :

Une seule cérémonie relative aux Fusillés du 15 décembre 1941, respectueuse des convictions de chacune et chacun était-elle possible ? Comment harmoniser les vœux et obligations de l'Etat, des associations et des particuliers ? Jean Darracq déplore la disper-

sion des efforts. Donner une grande ampleur à un tel anniversaire, en un lieu hautement symbolique comme, par exemple le Mont-Valérien, soulève d'énormes difficultés. Des précédents existent pourtant, dit Naftali Skropek : les cérémonies du Struthoff, en 2011, ont su rassembler les représentants et les pratiques de plusieurs confessions et d'organisations laïques.

Jean Darracq rappelle les manifestations organisées à Caen et Paris à l'occasion du 70ème anniversaire des Fusillades du 15 décembre 1941 : exposition tournant dans les lycées de Caen ; conférences d'Alexandre Courban (Gabriel Péri et Lucien Sampaix) et de Jacques Vico (Massacres à la prison de Caen – juin 1944). Notre participation financière s'élève à 200€. La réussite de l'entreprise doit beaucoup à l'encadrement des services de la Mairie de Caen et à la participation active de nombreuses associations locales, du Musée, des Administrations pénitentiaires et de l'Éducation nationale. Le public et de nombreux élus étaient présents. La presse locale et FR3 en ont rendu compte.

Site de La Braconne :

Jacques Carcedo se fait l'écho d'une demande de participation financière concernant le site mémorial de La Braconne (Charente). Un parcours pédagogique est en cours de réalisation mais il rencontre l'opposition d'une famille, attitude qu'il nous semble difficile de partager. Notre association s'apprête à participer au financement du projet. Nous développerons le sujet dans un prochain article.

Circuit du souvenir d'octobre 2011 :

Une brochure est à l'étude. Nous proposerons qu'elle soit rédigée par Thomas Fontaine (auteur des « Oubliés de Romainville »), Monsieur Lucien Tinader (Association Fonds « Mémoire d'Auschwitz ») et Georges Duffau-Epstein (« Souvenir du Mont-Valérien »).

11 novembre - Memorial-Day, NON !

L'assemblée demande le

maintien du 8 Mai, jour chômé, marquant la reddition sans condition des armées nazies.

Résistantes de France :

Quand et où, dans la capitale, souligne Alain Simonnet, obtiendrons-nous que soit apposée une plaque en l'honneur des Femmes disparues pour faits de Résistance ?

Programme d'activités 2012

Depuis 1944, conformément à ses statuts, l'ANFFMRF soutient la mémoire des patriotes disparus dans les combats de la Résistance, et défend les intérêts moraux et matériels de ses adhérents. Cela se matérialise notamment par :

- l'aide aux démarches administratives et la défense des orphelins ayant droit aux décrets de 2000 et 2004 instaurant une indemnisation à leur bénéfice

- l'organisation et la participation aux cérémonies suivantes : Caen (14) - La Braconne (16) - Tulle (19) - Voves (28) - Souge (33) - Le Ruchard (37) - Maillé (37) - Châteaubriant (44) - Nantes, Terrain du Bêle (44) - Belle Beille (49) - Beaucoudray (50) - Calais (62) - Natzweiler-Le Struthof (67) - Thonon-les-Bains, Lycée Savoie-Léman (74) - Paris (75) : Cascade du Bois de Boulogne ; Mairie du 11ème ; Palais Bourbon ; Stand de Tir de la Place Balard - Gordes (84) - Valréas (84) - Rouillé / Vaugeton (86) - Oradour sur Glane (87) - Suresnes / Mont-Valérien (92) - Ivry, Cimetière parisien (94) - Aincourt (95)...

- l'aide aux comités locaux pour l'organisation de leurs cérémonies

- la réalisation et la diffusion du journal « Châteaubriant » (trimestriel)

- l'accompagnement de visites commentées, par nos adhérents, du site du Mont-Valérien

- la participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation (témoignages dans les classes)

- participation au comité de pilotage du Dictionnaire des Fusillés et Massacrés

- édition d'une brochure « Parcours du souvenir 2011 »

- édition des actes du colloque consacré aux « Fusillés du 15 Décembre » à Caen

- Colloque « Fusillés de 1942 »
- et d'une façon générale, tout ce qui a trait au souvenir des Fusillés et Massacrés de la Résistance.

Le rapport moral et ses compléments sont adoptés à l'unanimité des présents.

Rapport financier

1 - Hélène Biéret présente le compte de résultats et le bilan au 31 décembre 2011 (positif de 99,65 €). Elle commente les variations de dépenses et recettes entre les comptes de résultats 2010 et 2011.

Les dépenses courantes ont augmenté (coût de la numérisation de nos fichiers manuels : étiquettes adresses - références de nos financeurs - adhésions - reçus fiscaux - abonnements ...) La dépense la plus importante est notre contribution au financement des projets de travail de mémoire devenus possibles grâce au legs.

En recettes : Les subventions communales et les ressources venues des adhérents diminuent. Les produits financiers ont augmenté en raison du placement des fonds issus du legs. Une reprise sur les fonds dédiés par le legs a permis d'équilibrer le budget.

Budget prévisionnel : Les dépenses indispensables ont été établies au plus juste eu égard à la baisse de nos ressources. La trésorière propose à l'assemblée d'équilibrer ce budget par une reprise sur fonds dédiés de 7 000 € en 2012 (l'adhésion annuelle demeurant inchangée).

2 - Monsieur Jacques Miot, expert-comptable chargé du contrôle de la gestion du « legs Pierrain », précise que la notion de legs ne concerne que les fonds reçus du notaire et que ce legs a été strictement alloué au musée de la Résistance nationale. Des fonds reçus, issus d'une assurance vie, sont libres d'obligations ; leur emploi est de la responsabilité du bureau national. Il observe que les volontés de la

défunte ont donc bien été observées.

Le président souligne l'influence positive de ce legs sur notre fonctionnement et nos divers travaux de mémoire : participation aux frais des cérémonies annuelles d'Ivry et du Mont-Valérien notamment - circuit de mémoire d'octobre - 70^{ème} anniversaire de 1941 à Caen... Il renouvelle nos remerciements à la famille d'Annette Pierrain et l'assure de notre détermination dans la défense de la mémoire des Fusillés et Massacrés de la dernière guerre.

3 - La commission de contrôle financier, après examen des comptes de l'association, donne quitus pour l'exercice 2012.

Sur intervention de Michèle Gautier, il est décidé de maintenir la cotisation annuelle à 30 € et de porter le montant des abonnements des collectivités à 35 € (à compter du 1^{er} janvier 2013).

Le rapport financier et cette augmentation de tarif sont adoptés à l'unanimité.

Statuts de l'association :

Les modifications proposées cette année touchent quelques mots du document officiel déposé.

Art.1 - §2 : Nous portons bien « le nom d'Association nationale des Familles de Fusillés et Mas-

sacrés de la Résistance française et de leurs Amis ».

Art.5 - §2 : Nos archives sont « léguées au Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne ou son équivalent... »

Résolutions

Motion « Orphelins »

« L'assemblée générale de l'ANFFMRF, réunie en assemblée générale à Paris, le 7 février 2012, demande que les promesses faites concernant les orphelins victimes de la barbarie nazie soient tenues.

« Deux décrets ont permis que de très nombreux orphelins soient indemnisés pour le préjudice subi. Mais certains n'entraient pas dans le champ d'application de ces textes. A deux reprises, Monsieur Nicolas Sarkozy a indiqué qu'il souhaitait que cette anomalie soit corrigée rapidement. Une commission, présidée par le préfet Audoin a été nommée pour faire des propositions. Elle a rendu son rapport depuis plus de deux ans. A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse et des orphelins attendent encore.

« Nous demandons avec insistance que le décret instituant l'indemnisation de tous les orphelins victimes de la barbarie des nazis et de leurs alliés au cours de la seconde guerre mondiale soit en-

fin signé. Tous les orphelins ont droit au même traitement, les exclus ne comprennent pas la raison pour laquelle ils sont pénalisés.

« Nous demandons que les dossiers déjà reçus et non réglés, bien qu'entrant dans le champ d'application des deux premiers décrets, soient traités au plus vite. »

Motion « Caen »

« L'assemblée générale de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis, réunie en assemblée générale à Paris le 7 février 2012,

- Remercie les associations d'anciens combattants du Calvados, notamment l'Association des Combattants Volontaires de la Résistance, pour leur participation active à l'organisation des cérémonies du 70^{ème} anniversaire des fusillades du 15 décembre 1941 à Caen ;

- Soutient activement leur action pour conserver un lieu de mémoire dans la prison départementale du Calvados où furent fusillés une centaine de détenus résistants en 1944. »

Ces motions sont adoptées à l'unanimité des présents.

Organismes de direction

Bureau national - Présidente d'honneur : Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD

Membres d'honneur : Roger BOISSERIE, Marie CADRAS, Lucienne DESPOUY, Odette JARASSIER, Pierre OLLIVIER, Suzanne PLISSON, Camille SENON

Président : Georges DUFFAU-EPSTEIN ; secrétaire: Jacques CARCEDO ; trésorière : Hélène BIÉRET ; trésorière adjointe : Dominique CARTON

Membres du bureau : Denise BAILLY-MICHELS, Michel BOUET, Madeleine CHARITAS-WAROQUIER, Jean DARRACQ, Hubert DEROCHÉ, François-René DOUBLET, Sylvaine GALÉA, Michèle GAUTIER, Jacqueline NÉPLAZ-BOUVET, Naftali SKROBEK, Camille SENON, Claudette SORNIN, Michèle VIGNACQ

Comité Directeur, composé du bureau national auquel s'ajoutent : Germaine BONNAFON, Nicole CHEVALIER, Valérie DAGUENET, Paulette DEVOS, Micheline ENTINE, Gérard GALÉA

Journal « Châteaubriant » - Directrice de publication : Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD ; réalisation : Colette et Jacques CARCEDO, Gérard et Sylvaine GALÉA

Commission de contrôle financier : Claudine COIFFARD-MILLOT, Andrée DEROCHÉ, Jean-René MELLIER (président)

Porte-drapeau : Sylvaine GALÉA et Claudette SORNIN ; suppléante : Katy GIRAUD

Vous qui êtes équipés d'un accès « internet » n'hésitez pas à vous connecter à notre adresse :

<http://familles-de-fusilles.com/>

Notre site est un complément au journal « *Châteaubriant* », vous y trouverez des comptes rendus d'événements, des photos, des vidéos et de nombreux liens vers d'autres sites.

Vous pouvez contribuer à alimenter notre site en proposant vos textes et images à l'adresse email ci-dessous :

anffmrfa@gmail.com

Lecture

Mes printemps de barbelés – 1940-1945

Tel est le titre sous lequel notre ami Georges Durou, Président du Comité du Souvenir des Fusillés de Souge et de l'Amicale de Sachsenhausen, vient de publier le récit de ses années de combats, de résistance et de déportation. Cet ouvrage est disponible, au prix de 12 € (port compris), aux éditions « Les Nouvelles de Bordeaux et du sud-ouest » - 15 rue Furtado - 33800 Bordeaux - (tel : 05 56 91 45 06).

Arrêté le 21 février 1940 au domicile de ses parents, emprisonné au Fort du Hâ à Bordeaux. Il a 16 ans.

Libéré en février 1941 ... les gendarmes l'attendent à la porte de la prison et le conduisent à l'Hôtel des Migrants, 24 quai de Bacalan à Bordeaux, où il retrouve ses copains de Bègles arrêtés le 24 novembre 1940.

En avril 1941, ils sont tous transférés à Mérignac (Gironde) au camp de Beaudésert. Là ils partagent la baraque 6 – dite « la baraque des otages ». Il passe avec eux la nuit du 23 octobre, celle qui précède l'exécution massive de 50 Fusillés, au camp de Souge, le 24 octobre 1941. Il a 17 ans ½...

Après 3 tentatives d'évasion, il est de nouveau incarcéré au Fort du Hâ. Le 19 janvier 1943, il est transféré en train au camp de Royallieu, à Compiègne. Le 24 janvier 1943, il est déporté au camp d'Oranienburg - Sachsenhausen, près de Berlin. Il n'a pas 19 ans. Il reste dans ce camp jusqu'en mai 1945. Il a 21 ans. Tel est le parcours de Georges Durou (dit Geo ou Jo).

Dans son livre, il raconte cette période de sa vie. En paragraphes courts, il relate son séjour au Fort du Hâ, à Mérignac, sa déportation, sa vie dans le camp, les coups reçus, les brimades endurées, mais surtout la solidarité qui unit les déportés dont l'objectif commun est : « Résister pour survivre ». Il raconte aussi son long retour vers la France, son arrivée à Bègles. Il a 21 ans, la vie reprend.



Aujourd'hui, à 88 ans, Georges Durou se rend toujours dans les établissements scolaires où, devant les jeunes, il témoigne de sa déportation, de son passé, de sa vie ; il leur parle aussi de racisme, de discrimination, des dangers qui peuvent en découler. Pensons au passé et construisons l'avenir...

Michèle Vignacq

René Despouy : Romainville - Mont-Valérien

De Lucienne Despouy à Hélène Biéret - le 6 août 2011.

Cette lettre pour te dire que j'ai reçu l'invitation à votre circuit de mémoire du 28 octobre. J'aurais aimé être des vôtres car les lieux visités font partie de ma vie...

Fort de Romainville - 10 août 1942 : Arrivée des hommes arrêtés le 17 juin et les jours suivants - sans doute parqués dans les casemates. Les femmes, arrêtées aux mêmes dates, parviennent vers 16 heures au second étage d'un bâtiment. Vers 18 heures, d'une fenêtre ouverte, j'entends crier : « Oui, la femme de Despouy est là ! » Ma surprise, en un tel endroit ! Comment ont-ils pu se renseigner ? Une heure plus tard, on vient m'informer : « Ton mari te fait dire qu'il part en Allemagne ». Rassurée de le savoir vivant, je transmets ce message d'espoir et de courage à mes amies car je pense qu'il leur est aussi destiné.

Je suis certaine, aujourd'hui, qu'à cette époque et en ce lieu, il savait le sort qui l'attendait. Il était trop lucide, trop clairvoyant pour avoir des illusions. Le lendemain matin, vers six heures, nous avons vu passer le car, quelconque, avec les hommes à l'intérieur et, peut-être, un soldat en armes... Premières exécutions au Mont-Valérien, à 7h05. René, à 7h20... (1)*

Pourquoi je te raconte cela : pour que ce soit un document réel, vivant, sur ce qui s'est passé au Fort de Romainville. Ma vie, du 10 août à fin septembre, je n'en parle pas : vie collective, sans penser à rien, avec d'autres, dont les Tourangelles arrivées fin août...

J'aimerais savoir comment étaient traités les centaines de Résistants qui ont passé leur dernière nuit en ces lieux. Y a-t-il des traces, quelques récits ? Pas sûr, car ils n'avaient rien pour écrire, ni



même peut-être pour s'asseoir.

Mont-Valérien - Une autre anecdote marquante pour moi : avec ma belle-sœur, à la Libération, nous fîmes le voyage à Suresnes à l'occasion des premières manifestations du souvenir. Nous étions dépaysées par tant de monde. Un journaliste, voyant notre embarras, nous pilota vers Mathilde Péri, entourée de ses amis. Au départ pour la Clairière des Fusillés, devant les officiels, elle dit d'une voix calme mais ferme : « Familles de Fusillés, d'abord ! » Elle aurait pu dire « les familles de Fusillés » ; en supprimant l'article « les », ce jour-là, elle nous donna plus qu'un nom, un titre. Et nous descendîmes en tête, dans la clairière où les poteaux en bois, criblés de balles, existaient encore.

Ce lieu que j'ai visité dix fois, vingt fois, toujours la gorge ser-

rée, il représente tant de sacrifices, tant de courage...

Pourquoi je t'écris cela, à tête reposée ? C'est pour être avec vous le jour de votre passage en ces différents lieux.

Lucienne Despouy

(1) 88 otages assassinés, ce jour-là !

On doit à Serge Klarsfeld les précisions suivantes : « Le choix des otages n'a pas été déterminé, même en partie, par le hasard... Les SS comme Lischka, Hagen, Laube, Kubler, Illers ne se reposaient pas sur le hasard. Ils ont frappé l'ennemi n°1 de l'occupant nazi : les quatre-vingt-huit otages sont communistes, comme l'établissent les fiches allemandes qui sont suivies chacune des fiches établies par les services de la police française » (« Le Livre des Otages » - p.79).

Aincourt

1^{er} octobre 2011 : 71^{ème} anniversaire de l'ouverture du camp d'internement d'Aincourt (Val-d'Oise, aujourd'hui). J'ai l'honneur de représenter notre association à la cérémonie du souvenir organisée par Mémoire d'Aincourt et le Groupement hospitalier intercommunal du Vexin. Cette cérémonie me remet en mémoire la terrible période 1940-41, le courage d'hommes et de femmes dressés contre le régime de Pétain et l'occupant nazi.

5 octobre 1940 : À Aincourt (Seine-et-Oise, en ce temps-là) le gouvernement de Vichy ouvre le premier camp administratif de la zone nord. Comme tous les camps d'internement, il est placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur de Vichy et s'intègre à la politique de collaboration. Le lieu choisi est un sanatorium ouvert en 1933. Trois cents militants, arrêtés dans la région parisienne "à l'heure du laitier", y sont enfermés au pavillon "Bonney-Sibour", isolé pour la circonstance derrière barbelés et miradors. Prévu pour 150 tuberculeux, les locaux recevront jusqu'à 670 internés et le camp d'Aincourt deviendra réserve d'otages.

Dès décembre 1940, « Vichy » déplace d'Aincourt vers des prisons réputées sévères (Centrales pour droits communs de Clairvaux et Fontevraud) ou vers des camps d'internement administratif (Choisel, près de Châteaubriant) 100 personnalités « bien connues » : élus du Front Populaire, dirigeants de centrales syndicales, responsables d'organisations démocratiques. Ces hommes faisaient peur, il fallait les faire disparaître, ne pas les laisser communiquer, les éliminer.

Huit responsables politiques et syndicaux, arrêtés le 5 octobre 1940, internés à Aincourt par la police de Vichy, sont fusillés le 22 octobre 1941 à Châteaubriant : Maurice Gardette, Jean Grandel, Désiré Granet, Charles Michels, Jean Poulmarc'h, Maurice Ténine,

Jean-Pierre Timbaud, Jules Verduyse.

En mai 1942, tous les internés d'Aincourt sont transférés vers d'autres camps (Compiègne, Voves, Rouillé) et vers les camps de la mort. Place est faite de la sorte pour des femmes juives avec leurs enfants et pour des résistantes comme Odette Nilès.

Un jeune militant des Jeunesses communistes de Puteaux, âgé de 20 ans, interné à Aincourt en novembre 1940, fait partie des 1175 déportés du 6 juillet 1942. Il mourra le 19 septembre suivant à Auschwitz.

Pour marquer le 70^{ème} anniversaire de l'ouverture du camp d'internement, l'association Mémoire d'Aincourt a décidé de faire ap-

poser sur la stèle commémorative une nouvelle plaque gravée en hommage aux internés d'Aincourt pris comme otages et fusillés au Mont-Valérien. Elle projette également, avec l'appui du Centre hospitalier intercommunal du Vexin, de réaliser dans le hall du centre une exposition retraçant la triste page d'histoire des années 1940 - 42.

Ces réalisations et le travail de mémoire des associations permettent aux jeunes générations de connaître les combats et les sacrifices de nos aînés pour la paix, la liberté, l'égalité et la fraternité. Ne laissons pas détricoter l'ouvrage de la Résistance française : le Programme du Conseil National de la Résistance.

Denise Bailly-Michels



Odette Nilès et Jacquie Fourré avec les enfants des écoles.

Appel

Nous avons entrepris la mise à jour de nos fichiers informatisés. Nos adhérents et nos abonnés disposant d'une adresse électronique peuvent,

s'ils le désirent, nous la communiquer à :

anffmrfa@gmail.com

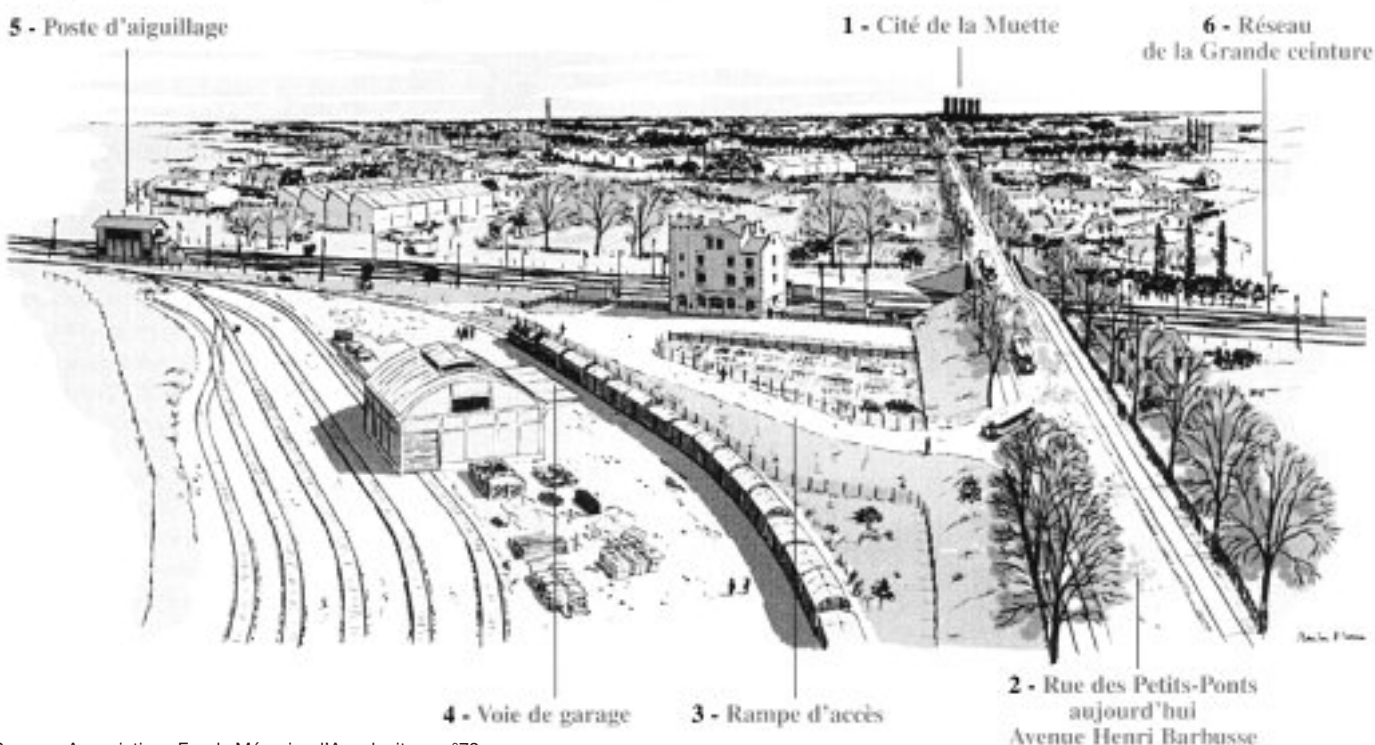
Nous les en remercions.

Bobigny, une gare entre Drancy et Auschwitz

Ce vendredi 27 janvier 2012, il fait froid, très froid, pour l'inauguration de l'exposition « Bobigny, une gare entre Drancy et Auschwitz ». Cela n'a pas empêché le public de se déplacer très nombreux jusqu'en ce lieu devenu douloureux symbole de la déportation des Juifs de notre pays. Le projet de mise en valeur mémorielle du site, mené par la Ville de Bobigny, a reçu le soutien de la SNCF, de l'Union Européenne et de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Les étapes de la déportation

- 1 - Rassemblement des internés et départ de Drancy.
- 2 - Transfert en autobus en passant par la route des Petits-Ponts (aujourd'hui avenue Henri Barbusse).
- 3 - Accès au site par la rampe, puis par le portail ouvrant sur la gare marchandises.
- 4 - Embarquement sur une voie de garage, où un train est stationné depuis la veille
- 5 - Jonction avec le réseau de la Grande ceinture.
- 6 - Départ du convoi en direction de Noisy-le-Sec et du réseau Est, vers le Reich.



Source : Association «Fonds Mémoire d'Auschwitz» - n°73

A partir de Juillet 1943, 21 convois déportant près de 22 500 personnes, sont partis de là pour Auschwitz ; le dernier comptait 1 300 personnes, dont 330 enfants, il a quitté Bobigny le 31 juillet 1944. N'oublions pas que, sur les 74 000 Juifs déportés de France, près de 60% ont été gazés dès leur arrivée ; moins de 5 000, parmi les autres, ont survécu, marqués à vie. Sachons aussi que plus de 70 000 déportés « non raciaux », Résistants pour la plupart, sont partis de France et que la moitié seulement est revenue des camps.

Extrêmement sobre, l'exposition retrace l'histoire du site ; nous pensons que, selon leurs possibilités, tous nos amis devraient la visiter. Pour cela, contactez la Ville de Bobigny, par téléphone (01 41 60 78 10) ou par courriel mission.gare@ville-bobigny.fr

G D-E

Vie de l'association

Caen, 15 décembre 1941

De décembre 2011 à fin janvier 2012, se sont déroulées à Caen et Mondeville les cérémonies d'hommage aux Fusillés du 15 décembre 1941.

De multiples initiatives ont permis de toucher un large public. En particulier la conférence-débat consacrée aux Fusillés de Caen fut d'une haute tenue.

Nous rendrons compte de ces journées dans le prochain numéro de « Châteaubriant ».

PENSIONS DE CONJOINTS SURVIVANTS AU TAUX DE SOLDAT

A tous ces indices s'ajoutent depuis le 1^{er} janvier 2004 (art.121 de la loi de finances 2004)

15 points uniformes pour tous.

Catégories		Indices	Montant mensuel
AU TAUX NORMAL			
Conjoints survivants de victimes militaires (de guerre ou hors guerre) et de victimes civiles de guerre, quel que soit leur âge, dont le droit à pension découle de l'impubilité ou dont le conjoint était pensionné à 85 % avec all. G.M.		500	577,50
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) et de victimes civiles de guerre, quel que soit leur âge, dont le conjoint était pensionné à 85 % sans allocation G.M.		489	564,80
AU TAUX DE REVERSION			
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) de moins de 40 ans bénéficiant du taux de reversion		333	371,30
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) de plus de 40 ans, bénéficiant du taux de reversion, dont le conjoint était pensionné au taux de 70% au taux de 70 %	336	374,64
	... au taux de 75 %	360	401,4
	... au taux de 80 %	384	428,16
Conjoints survivants de victimes militaires (guerre ou hors guerre) quel que soit leur âge, bénéficiant du taux de reversion, dont le conjoint était pensionné au taux de 60 %	288	332,64
	... au taux de 65 %	312	360,36
AVEC SUPPLÉMENT EXCEPTIONNEL			
Veuves de déportés morts en déportation, et de prisonniers du Viet-Minh morts en captivité, sans condition d'âge et de ressources		667	770,39
Conjoints survivants âgés d'au moins 50 ans ou infirmes remplissant la condition de ressources		667	769,83
MAJORATION POUR LES TITULAIRES DE L'ARTICLE L18 (tierce personne)			
Conjoints survivants pensionnés justifiant de 15 ans de mariage et de soins, dont le conjoint était bénéficiaire de l'article L18 (tierce personne) avec l'allocation n° 5 bis (b) et était donc : aveugle, ou amputé de deux membres, ou paraplégique		350	404,25
Conjoints survivants (autres que ceux ci-dessus) pensionnés justifiant de 15 ans de mariage et de soins, dont le conjoint était bénéficiaire de l'article L 18 (tierce personne) avec l'all. n° 5 bis (a)		260	300,30

2-4930 points selon le taux ou le titre de l'infirm(e).

écifiques (ex: 982 points pour aveugles) si cette all. est plus avantageuse.

LES IMPLAÇABLES

ressources que sa pension, et s'il est âgé de moins de 65 ans, le montant mensuel de son allocation n°9 sera calculée comme suit :

- $522 \times 13,86 \text{ €} / 12 = 602,91 \text{ €}$
- Les ressources globales autorisées sont fixées sur la base de l'indice 1500 multipliées par la valeur du point de pension en vigueur : Indice 1500 = 20 790,00 € par an, soit 1 732,50 € par mois.
- En retranchant de cette somme le montant mensuel de cette pension : 1 732,50 € - 602,91 € on

obtient la valeur mensuelle de l'allocation n°9 : **1 129,59 €**

• MONTANT MENSUEL DES RESSOURCES AUTORISÉES

Indice 1500 = 1 732,50 €

Indice 1200 = 1 386,00 €

NB : Calcul du montant de la retraite du combattant : on multiplie l'indice (44) par la valeur du point (13,86 €) pour trouver le montant annuel (soit $44 \times 13,86 = 609,84 \text{ €}$). C'est la même formule de calcul pour le montant de la pension militaire d'invalidité (indice x valeur du point / 12).